

**PROCES VERBAL
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 juillet 20 heures 30**

Date de convocation : 05/06/2023

Effectif légal du conseil municipal : 11

Présents :

| | | | |
|---|--------------------|---|----------------|
| X | Philippe BRUN | X | Odette GAILHOT |
| X | Alice MALARTRE | X | Yves SANIAL |
| X | Michel RIBES | | Thierry MICHEL |
| X | Laurence EXBRAYAT | X | Alain ROMÉAS |
| X | Jeanne PRADIER | X | Michel LEYDIER |
| | Alexandre MALARTRE | | |

Absent(s) : 2

Excusé(s) représenté(s) : 2

Secrétaire de séance : Alice Malartre

ORDRE DU JOUR :

- 1- Approbation du dernier compte rendu**
- 2- Règlement foires et marchés**
- 3- Préparation foire du 21 août**
- 4- Tarifs cantine**
- 5- Subvention primaire le Monastier**
- 6- Divers**

1- Approbation du dernier compte rendu

Le Conseil Municipal par 9 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, approuve ce compte rendu

2- Règlement foires et marchés

Yves nous présente le nouveau règlement et les tarifs des marchés du jeudi et dimanche ainsi que des foires qu'il vient d'établir. Après validation par la chambre de commerce et d'industrie, il sera applicable à partir du 1^{er} août.

3- Préparation foire du 21 août

Organisation pour la circulation :
Michel Ribes, Alain et David se tiendront à l'ardailoux
Yves, Thierry et Odette au parking du terrain de foot
Laurence et Jérémy vers chez Alice
Philippe à l'entrée du village route de Laussonne

4- Tarifs cantine

Les repas de la cantine préparé par le collègue Laurent Eynac vont augmenter pour la prochaine rentrée solaire le conseil municipal décide à l'unanimité des présents d'augmenter le prix des repas de la cantine :

Pour les familles le prix du repas sera facturé 3,80 € au lieu de 3,60 €

Pour les enseignants il sera de 5,10 € au lieu de 5€

5- Subvention primaire le Monastier

Une subvention de 80 € sera versée à la mairie du Monastier/Gazeille pour un enfant des Etables scolarisé à l'école élémentaire Laurent Eynac au Monastier pour sa participation à un séjour organisé par l'école du 19 au 23 juin en Savoie.

6- Divers

L'antenne relais prévu à la Vacheresse a été installée.

Elle devrait être en service cet automne

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 30